

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°41 - NOVEMBRE 2026

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :
Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45
Jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45
Mercredi et samedi : 9h-11h45

ENTREMONT LE VIEUX

Sommaire

Le mot du Maire p.1
Le point sur les travaux p.2-3
Tout ce qu'il faut savoir sur les règles d'urbanisme p.3
Le bilan des chantiers jeunes de 2026 ..... p.4
Les projets pédagogiques de l'école pour l'année 2026-2027 ..... p.4-5
La cantine scolaire p.5
Informations & vie quotidienne p.5-6
L'agence postale communale p.6-7
Fin progressive des encaissements par chèque p.7
Les brèves p.7-8
Le bilan de la 5-ème fête préhistorique p.8-9
Petit compte-rendu de la fête des paysans et artisans p.9
Mais que se passe-t-il à la Barmette ? p.10
La bibliothèque se réinvente chaque jour p.10-11
Assainissement collectif : tarifs et bonnes pratiques p.11
Des nouvelles du projet «robustesse alpine» p.11-12
Atlas de la biodiversité : une année riche en découvertes p.12
Du côté de la communauté de communes p.12-13
Trail du Grand-Duc, édition savoyarde p.13
Rencontre interclubs à Chambéry p.13
Mahiné Trupin, sur les planches de la salle Notre Dame p.13-14
Agenda et état civil p.14

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

L'été 2026 restera marqué par des épisodes de canicule et de sécheresse qui n'ont épargné personne. Ces conditions climatiques ont affecté notre quotidien, nos paysages et plus durement encore l'activité économique de nos agriculteurs, confrontés à des conditions de travail particulièrement difficiles et à des récoltes fragilisées.

Dans ce contexte, nous avons heureusement pu continuer à bénéficier d'une eau potable au robinet, sans restriction majeure. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour les efforts consentis afin de limiter les consommations. Je souhaite également saluer le Syndicat d'alimentation en eau potable du Thiers pour les travaux conséquents réalisés sur notre réseau depuis plus de 10 ans, qui contribuent aujourd'hui à sécuriser notre approvisionnement et nous permettent de mieux faire face à des épisodes de sécheresse de plus en plus sévères.

Si notre ressource en eau potable a été préservée, nos milieux naturels ont, eux, durement souffert. Le Cozon et plusieurs autres ruisseaux ont connu des périodes d'assec prolongées, mettant à mal la biodiversité et rappelant combien l'eau est précieuse et fragile. Face au changement climatique, nous devons collectivement réfléchir à notre capacité d'adaptation. C'est tout le sens de la démarche « Robustesse alpine » dans laquelle notre commune est engagée, pour imaginer dès aujourd'hui des réponses concrètes et préparer notre territoire aux défis de demain.

Je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée particulièrement émue pour les victimes du drame de la rue de Trévise et leurs familles, en cette période de procès. Mes pensées vont tout particulièrement à Simon Cartannaz décédé en service le 12 janvier 2019 à Paris, avec une pensée sincère et solidaire pour ses proches.

Prenons soin de notre commune, de ses habitants et de notre environnement. C'est ensemble que nous saurons affronter les défis qui nous attendent.

Bien chaleureusement,
Anne Lenfant

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le fauchage :
L'entreprise BOURSIER a réalisé le fauchage des routes cet été pour la somme de 4380,00 € TTC.

Emplois partiels (goudron et gravillons) :
L'entreprise SERTPR a réalisé des emplois partiels (gravillonnage) sur une partie des routes pour un montant de 38 400,00 € TTC. Les autres voies seront traitées l'année prochaine.

Rénovation salle polyvalente, camping et auberge :
La chaudière au fioul qui produisait l'eau chaude sanitaire et le chauffage pour l'ensemble des installations (auberge, camping et salle polyvalente) a été supprimée. L'extension du réseau de chaleur depuis la chaufferie au bois (granulés/pellets) située vers le local des pompiers a été réalisée au cours de l'été 2025. Cette installation chauffait déjà le musée, la caserne des pompiers, les ateliers municipaux, la boulangerie, la bibliothèque, la boutique du groupement des artisans et les bureaux. Les travaux ont été étudiés et suivis par le bureau d'études ENER'BAT, et réalisés par la SARL BRON pour le lot voirie et réseaux divers (VRD) et par l'entreprise FELLER pour le lot plomberie.

La suite de la rénovation du bâtiment a consisté à changer la couverture amiantée, l'isolation sous toiture et le plafond de la salle polyvalente, à remplacer les menuiseries extérieures du complexe et à procéder à la reprise complète de la chaufferie. De nouveaux panneaux solaires permettent de nouveau de produire l'eau chaude sanitaire du camping et de l'auberge ainsi que de chauffer le sol de la salle polyvalente. L'étude et le suivi des travaux ont été confiés à ENER'BAT. Le coût total des travaux s'élève à 545 120,52 € HT. Ce projet a bénéficié de 73,10 % de subventions par le Département de la Savoie, l'État et la Région ainsi que le SDES (soit 398 464,57 € HT), laissant 26,90 % à la charge de la collectivité (soit 146 655,95 € HT). Que les financeurs soient ici remerciés pour leur aide précieuse.
Afin de compléter cette rénovation, la commune a souhaité faire refaire les peintures de la salle polyvalente pour un montant de 9 121,00 € HT.





Dessertes forestières au lieu-dit «les Bruyères» au Désert
Afin de rendre possible l'exploitation des parcelles boisées au-dessus du lieu-dit les Bruyères, des travaux de création d'une piste forestière ainsi que d'une plateforme de stockage du bois ont été réalisés par l'entreprise MCTP Offredi pour un montant de 10 933 € HT.
Pour bénéficier de la subvention de 80% de la région dans le cadre du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) il fallait que ces travaux soient portés par la commune. Les 20% restants étant à la charge des propriétaires, c'est donc une opération blanche pour la commune.
La prochaine étape est une vente de bois groupée avec une répartition aux propriétaires au prorata de la surface. Ce projet s'explique par le morcellement des parcelles (de moins de 10 m de large et de plus de

200 m de long) ce qui rend une délimitation trop complexe. Un arrêté municipal a été pris pour interdire l'accès à cette piste à tout véhicule à l'exception des engins liés à l'exploitation forestière ou agricole.
Concernant la forêt communale, le martelage de la prochaine coupe à eu lieu le 15 septembre. Elle sera mise en vente au printemps prochain. Sur la parcelle I au Selet, sur une surface de 10 ha, le volume marqué est estimé à 500 m³ commercialisables.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES RÈGLES D'URBANISME

Changer des huisseries ou une toiture, créer de nouvelles ouvertures sur la façade ou modifier celles existantes, ajouter un vasistas ou des panneaux solaires sur le toit, agrandir un bâtiment ou en construire un nouveau de plus de 5 m², repeindre des volets dans une couleur différente, modifier l'aspect du terrain par de petits terrassements, etc...
Toutes ces modifications relèvent du code de l'urbanisme et sont soumises à l'obtention d'une autorisation de la part du maire. Selon la nature des travaux, il vous faudra déposer une déclaration préalable ou un permis de construire (service-public.gouv.fr). Les modifications de terrain sont, quant à elles, soumises à l'obtention d'un permis d'aménager.

Si vous envisagez des travaux, n'hésitez pas à solliciter la mairie.
Vous pouvez également demander l'avis de l'architecte conseil de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, en prenant rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr ou par téléphone au 04 76 66 81 74.

Les demandes d'autorisation peuvent être faites en mairie (formulaire papier) ou directement par voie électronique sur le site rgd.pu.sirap.com, en joignant au formulaire Cerfa adéquat tous les documents complémentaires nécessaires à l'instruction (plans, photos, etc.). La demande sera instruite par la mairie ou la 4C, les règles étant fixées par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur, selon la classification de la parcelle concernée. Celui-ci est consultable en mairie, sur le site de la commune ou sur celui de la 4C. Le temps d'instruction d'un dossier pouvant aller de 1 à 6 mois selon la complexité du projet, il est recommandé d'anticiper votre dépôt.

Si votre projet est autorisé, avec ou sans prescriptions modifiant le projet initial, il est obligatoire d'afficher cette autorisation d'urbanisme de manière lisible depuis la voie publique, durant au moins 2 mois ou durant toute la durée des travaux si elle excède ces 2 mois. Utilisez à cette fin un panneau d'affichage réglementaire (dimensions minimales 80 × 80 cm, en vente dans les magasins de bricolage et de matériaux). Les artisans intervenants doivent éventuellement vérifier que leurs clients disposent de l'autorisation correspondante avant l'ouverture du chantier. À noter que les tiers ont 2 mois pour déposer un recours contre des travaux. Cette limite ne s'applique pas si le panneau n'est pas affiché.

À l'issue des travaux, n'oubliez pas de déclarer la fin du chantier auprès de la mairie et de demander le certificat de conformité. Les élus en charge de l'urbanisme procéderont alors à la visite de conformité, et, selon leurs constatations, valideront l'obtention du certificat ou prescriront les modifications à apporter pour que les travaux soient conformes à ce qui a été autorisé.

Nous vous rappelons que le fait d'exécuter des travaux sans autorisation (sans déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir), ou le fait d'exécuter des travaux sans respecter les prescriptions imposées par l'autorisation délivrée, constitue un délit pénal passible de sanctions (articles L. 480-1 à L. 480-7 et L. 610-1 du code de l'urbanisme). En qualité d'officier de police judiciaire, le maire peut dresser un procès-verbal à tout contrevenant, l'amende pouvant aller de 1 200 € à 6 000 € par m² de surface construite. En cas de non-régularisation, ou de refus de démolition si les travaux ne sont pas conformes au PLUi, des sanctions pénales et administratives plus lourdes avec astreinte financière peuvent être décidées par le tribunal judiciaire.
Nous espérons néanmoins ne pas avoir à en arriver là et vous remercions de bien vouloir respecter les règles en vigueur pour le bien de tous. Bons travaux !

LE BILAN DES CHANTIERS-JEUNES DE 2026







Cette année, six jeunes de la communauté de communes Cœur de Chartreuse ont participé au chantier de notre commune accompagné d'Élodie, référente jeunesse de l'AADEC.
Les zones bleues « maximum 1 heure » à côté de la boulangerie ont été peintes par ces jeunes. Ils ont également poncé et lazuré le local poubelle d'Epernay, ont créé des pancartes pour mieux désigner les zones de tri, et ont coloré la boîte à livres. Des tables, bancs et poubelles ont été entretenus sur l'espace Cozon. Pierre Charquet leur a transmis ses connaissances et compétences pour reboucher les fissures du terrain de tennis avec du béton.
Plusieurs jeunes de notre village ont participé à d'autres chantiers sur d'autres communes. Outre les divers entretiens et réalisations effectués, il s'agit pour la plupart de leur première expérience professionnelle : passer un entretien d'embauche, travailler en équipe, respecter les horaires et le temps de travail, qui sont des moments clés pour leur construction personnelle.

Ce dispositif revient en 2027, n'oubliez pas de faire passer vos candidatures quand la campagne sera lancée.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2026-2027

La forêt fait école

Le 5 octobre 2026, dans le cadre du programme « La forêt fait école » porté par la COFOR (réseau des communes forestières), une journée de découverte du milieu forestier était organisée sur notre commune, au lieu-dit Le Glézin (parcelle A, au col de la Cluse). Cet événement a rassemblé plus de 100 enfants issus de trois écoles : Lans-en-Vercors, Saint-Pierre-d'Entremont et Entremont-le-Vieux.



Les enfants étaient répartis en trois ateliers :
- Plantation d'arbres (érables) et mise en place de protections.
- Découverte du milieu forestier.
- Reconnaissance des espèces d'arbres.

En complément des enseignants la journée était encadrée par trois agents de l'ONF, 4 personnes de la COFOR Auvergne-Rhône-Alpes et quelques élus. Cette journée a été un réel succès, portée également par un grand soleil. La plantation de jeunes plants d'arbres s'est imposée dans cette zone à la suite d'une attaque massive de scolytes. En plus des érables, l'ONF va également planter des mélèzes.

Photos : Communes forestières Auvergne Rhône Alpes

D'autres projets ponctueront cette année scolaire :

- Le Rallye mathématiques : basé sur un travail d'équipe, les élèves résolvent des énigmes, des problèmes de logique ou des défis mathématiques en groupe favorisant le débat, l'argumentation et la coopération. Après plusieurs semaines d'entraînement, les élèves participeront à une manche officielle, au cours de la semaine des mathématiques en mars 2027.
- Six séances de patins à glace seront organisées à la patinoire de Chambéry durant deux matinées par semaine, du 23 mars au 9 avril 2027. Les après-midis feront place à la culture : entre initiation à l'art et à l'histoire, les enfants partiront notamment à la découverte de la galerie Euréka.
- Le projet annuel intitulé « Tour du monde » : dans le cadre de ce projet, les enfants vont correspondre avec le Foyer Nino au Népal grâce à des échanges de vidéos et des visioconférences. Cette aventure pédagogique se clôturera par un séjour sous yourtes les 20 et 21 mai, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- «La Grande Lessive» : les classes de maternelles participeront, si les dates le permettent, à la « grande lessive » qui consiste à présenter des réalisations artistiques à partir d'une invitation qui change à chaque édition. Le jour J, les différentes créations sont suspendues par des pinces à linges à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. Éphémère et internationale, l'installation ne dure qu'une seule journée et se déploie à travers le monde entier. La Grande Lessive a lieu deux fois par an, un jeudi, en mars et en octobre.
- Les plus grands prendront part à un défi scientifique, technologique et artistique dont le thème est cette année **« Ainsi pont pont pont les petits architectes ! »**. Il s'agira de concevoir et réaliser un pont en papier pouvant supporter un certain poids à tout endroit du tablier.
- Il est aussi prévu de s'inscrire à un concours de lecture à voix haute **« les petits champions de la lecture »**.
- Deux autres projets autour de l'éducation physique et sportive seront mis en œuvre : un cycle rugby et une expérimentation Sport et Santé.

Nous avons hâte de découvrir les réalisations, découvertes et autres bilans pour cette année scolaire riche en projets.

LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis plusieurs mois, la municipalité poursuit son travail de réflexion concernant le mode d'approvisionnement de la cantine scolaire, notamment en étudiant la piste d'un partenariat avec la cuisine de Saint-Pierre d'Entremont. Cette transition nécessite toutefois d'en préciser deux aspects clés : la logistique du transport des plats cuisinés ainsi que le coût définitif des repas vendus à notre commune. Par ailleurs, ce dossier s'inscrit dans une vision globale de la restauration locale.
Actuellement, les repas des élèves sont livrés en liaison froide par la société Trait'Alpes, prestataire qui assure également le portage des repas aux personnes âgées dans le cadre d'un marché public avec le CIAS. Seul candidat à s'être positionné lors de ce dernier appel d'offres, ce prestataire pourrait remettre en question son service si les volumes transportés venaient à baisser. Le maintien de cette offre pour nos aînés constitue donc un paramètre essentiel dans nos réflexions.
Dès que nous disposerons de tous les éléments nécessaires, le sujet sera examiné en conseil municipal et une concertation sera effectuée avec les représentants des parents d'élèves.

INFORMATIONS & VIE QUOTIDIENNE

Le savez-vous ?

Relais Petite Enfance (RPE) « Ma chouette nounou »
Vous attendez un enfant ou réfléchissez à un mode de garde ? Le service RPE de la communauté de communes Cœur de Chartreuse se tient à votre disposition. Mme Galandrin, animatrice du RPE, vous accueille à Entremont-le-Vieux tous les vendredis matin de 9h à 11h pour vous informer et vous guider dans le choix de votre mode de garde.
Téléphone : 06 59 77 73 56 - E-mail : l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « Entremonts et Mômes »
Vous êtes parents de jeunes enfants et souhaitez échanger avec d'autres parents, partager vos expériences sur la parentalité ou simplement passer un moment convivial ?
Le LAEP favorise l'éveil et la socialisation des tout-petits tout en soutenant les parents grâce à des échanges bienveillants entre pairs et avec des professionnelles : Émilie et Sylvie. Ce rendez-vous est destiné aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.
Il a lieu tous les mardis matin de 9h à 11h, en accès libre et gratuitement.

Durant les vacances scolaires
L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans est proposé aux familles les

mercredis, petites vacances et vacances d'été. L'accueil des enfants se situe à l'école primaire et à la salle Hermesende à Saint-Pierre-d'Entremont (73).
Afin de connaître les modalités d'inscription de l'AADEC vous pouvez écrire un mail à enfancejeunesse@aadec.fr ou vous renseigner via le site web : www.aadec.fr/enfance-jeunesse/vacances/.

Mobilité

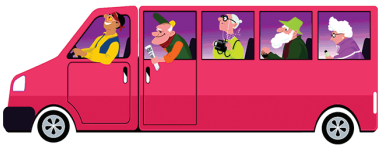

L'AADEC, en partenariat avec les communes de la vallée des Entremonts, met en place un nouveau service : **une navette de proximité gratuite pour vos déplacements.** Ce service s'adresse prioritairement aux seniors et vous permettra d'être accompagné depuis votre domicile jusqu'aux bourgs des villages pour réaliser vos courses, vous rendre à un rendez-vous ou effectuer diverses démarches. Ce service est proposé chaque mercredi matin et assure l'aller-retour entre votre domicile et les centres-bourgs de nos villages, dans un esprit de convivialité, de solidarité et de proximité. Cette initiative a pour objectif d'offrir une solution simple et pratique pour préserver votre autonomie et faciliter vos déplacements du quotidien.
Pour en bénéficier vous pouvez contacter l'AADEC par téléphone au 04 79 65 84 03 ou par mail à accueil@aadec.fr

Le portage des repas à domicile

Le portage des repas est un service du CIAS (résidence Béatrice aux Échelles) qui s'adresse à toute personne éprouvant des difficultés pour la préparation des repas ou ne pouvant plus se déplacer pour faire ses courses (handicap, retour d'hospitalisation, etc.). Cette prestation peut être financée en partie par le Conseil départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la Prestation de compensation du handicap (PCH), ou par votre caisse de retraite ou mutuelle.
Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat du CIAS est ouvert du lundi au vendredi.
Téléphone : 04 79 36 62 79 – E-mail : accueil@cias-residence-beatrice.org

L'accueil de jour



Il s'agit d'un **accueil ponctuel destiné aux personnes de plus de 60 ans** vivant à domicile et présentant **la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés**. Cet accueil est ouvert trois jours par semaine (lundi, jeudi et vendredi, à la journée ou à la demi-journée) à la Résidence Béatrice aux Échelles. Il propose des activités adaptées et animées par du personnel diplômé.

L'espace dédié à l'accueil de jour comprend un lieu de vie vaste et lumineux, des salles d'activités et de repos ainsi qu'un jardin sécurisé. Des ateliers en groupe y sont organisés pour stimuler la mémoire, la mobilité et la convivialité.
Ce service répond à deux objectifs : offrir aux aînés un suivi régulier, un accompagnement personnalisé, des activités adaptées ainsi que l'opportunité de sortir de chez eux et de favoriser les échanges, tout en permettant aux aidants de bénéficier d'un temps de répit et d'échanger avec des professionnels. Cet accueil de jour bénéficie d'une autorisation délivrée par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS).
Les rendez-vous s'effectuent par téléphone à l'accueil de la résidence Béatrice au 04 79 36 62 79.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La convention liant le groupe La Poste à la commune est renouvelée pour trois ans. À l'issue de cette période, il n'est pas certain que nous réussissions à conserver ce service en mairie. Le groupe La Poste affiche un déficit d'environ un milliard d'euros par an et cherche à réaliser des économies. Actuellement, il y a 17 000 « points de contact » en France, et ils pourraient être réduits à 12 000.

Nous vous invitons donc à réaliser toutes vos opérations dans notre agence : achat de timbres, envoi de courrier et de colis, souscription d'un forfait téléphonique, retrait ou dépôt d'argent (si vous avez un

compte à la Banque Postale), etc. pour maintenir le plus longtemps possible ce service de proximité !

Votre agence vous accueille le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45, ainsi que le mercredi et le samedi de 9h à 11h45.

FIN PROGRESSIVE DES ENCAISSEMENTS PAR CHÈQUE

Le traitement du chèque coûte cher – près de 83M € d'argent public en 2025 rien que pour la DGFiP – et dans le même temps, c'est un moyen de paiement de plus en plus fraudé.
Dans ce contexte, la Direction Générale des Finances Publiques a pris la décision de réduire progressivement ce mode d'encaissement pour le paiement de tous ses produits : amendes, impôts, factures locales et hospitalières. **Ainsi prochainement, ce mode de paiement ne sera plus proposé sur les factures émises par la commune.**

Des solutions vous sont proposées :

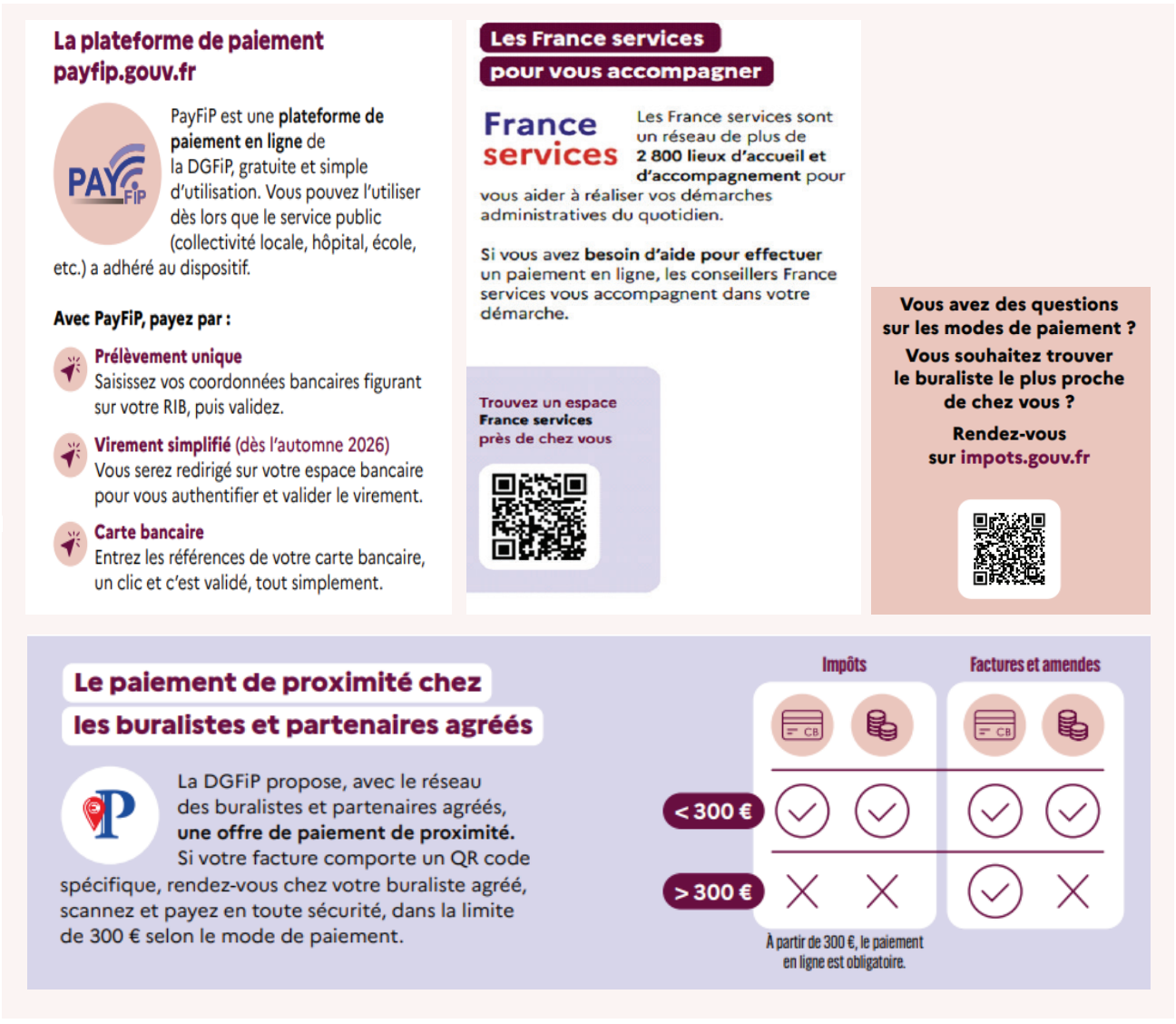

LES BRÈVES

Les Trolles

Le centre a été repris par la commune à la suite d'un accord avec l'ancien propriétaire du bail emphytéotique. Le Département travaille actuellement aux diagnostics et à l'évaluation des travaux pour remettre ce centre aux normes et le rendre accessible. Un rendu sera fait en décembre. Si un gestionnaire est identifié, le département pourrait, via sa politique touristique, contractualiser avec la commune et

louer le bien à ce gestionnaire pour une activité d'hébergement ou d'accueil touristique.
Le travail avait d'abord été engagé sur le centre de la Grennery, puis suite à la reprise du bail, sur celui des Trolles. Le centre de la Grennery doit désormais trouver son avenir, sujet dont le conseil municipal devra débattre prochainement.

N'oubliez pas la carte OKAY Savoie...



La carte OKAY Savoie, proposée par le Département, permet à tous les collégiens de la 6e à la 3e de bénéficier de 80 € par an pour pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs, acheter des livres ou encore assister à des spectacles.
Si votre enfant peut en bénéficier, pensez à effectuer les démarches pour obtenir sa carte !
Toutes les informations et les modalités d'inscription sont disponibles sur www.okaysavoie.fr.

Et pour les seniors, pensez à la carte Pass'Région !



Accessible à partir de 65 ans, le Pass'Région est un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dédié aux loisirs et à la culture. Il vous permet de bénéficier de 15 € pour l'adhésion à une association sportive, de 10 € pour l'achat de livres en librairie partenaire, ainsi que de nombreux autres avantages.
Si vous y avez droit, pensez à effectuer vos démarches !
Toutes les informations et les modalités d'inscription sont disponibles sur www.auvergnerhonealpes.fr.

Crise agricole 2026 : dégrèvement pour pertes de récoltes

Un dégrèvement d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) a été mis en place par la Direction Départementale des finances publiques de la Savoie pour compenser les baisses de rendement des productions agricoles liées aux aléas climatiques dans le cadre du plan « climat – adaptation – sécheresse – incendies » présenté par la Ministre de l'agriculture Annie Genevard le 4 septembre dernier visant à soutenir les agriculteurs fortement impactés par la canicule et la sécheresse de cette année.
Lorsque le dégrèvement est accordé au bailleur d'un bien rural, il doit être reversé au preneur à bail ou fermier conformément à la loi (article L. 411-24 du Code rural et de la pêche maritime), ainsi qu'il est précisé sur l'avis de dégrèvement. La liste des parcelles concernées par des dégrèvements d'office est consultable en mairie aux jours et horaires d'ouverture habituels.
Propriétaires de terres agricoles : pensez à reverser le montant dégrevé à vos locataires...

Coupe de bois sur le secteur de Monfred

Vous avez pu constater qu'une coupe rase de grande ampleur est à déplorer sur le secteur de Monfred. Outre l'atteinte à la forêt et au paysage cette coupe a engendré une dégradation importante à la piste noire de ski de fond. Le courtier a été reçu en mairie.
Les travaux en forêt sont soumis à plusieurs réglementations : Code forestier et Code du travail en particulier. **Toute coupe de plus de 1 hectare enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie doit faire l'objet d'une demande auprès de la Direction départementale des territoires.** Dans le cas présent cela n'a pas été fait et rend la coupe illégale.
Une procédure est en cours. Le courtier s'était engagé à remettre la piste en état dès la fin de l'été. Les travaux de réfection ne sont toujours pas intervenus, la commune, la communauté de communes et les propriétaires se réservent le droit de porter plainte.

LE BILAN DE LA 5-ÈME FÊTE PRÉHISTORIQUE DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

Le Musée de l'ours des cavernes a proposé la 5-ème édition de sa fête préhistorique les 4 et 5 juillet 2026. 693 adultes et enfants ont participé aux activités proposées tout au long du week-end, ce qui représente une fréquentation stable par rapport à l'édition précédente.
204 personnes ont visité la Balme à Collomb, à la découverte d'un patrimoine paléontologique unique à l'origine même de la création du musée. Le géographe Fabien Hobléa, l'archéozoologue Christophe Griggo, le co-inventeur de la Balme à Collomb Marc Papet et les spéléologues Serge Le Thérizien, Didier

Monin et Sylvain Chevalier ont assuré des visites guidées de la grotte. L'activité spéléologique était encadrée par le Spéléo Club de Savoie et le bureau des moniteurs « De haut en bas ». Le Centre de secours d'Entremont-le-Vieux était également mobilisé pour assurer la sécurité de ces journées d'ouverture exceptionnelle.
Les conférences du samedi ont rassemblé 120 personnes autour de quatre intervenants :

- Frédérique Duquesnoy, archéologue : « Les changements climatiques à travers les peintures et gravures rupestres du Sahara ».
- Patrick Gardet, garde-technicien : « Reliefs et environnement des Hauts de Chartreuse, une indissociable évolution ».
- Christophe Griggo, archéozoologue : « Relations Homme/ours au Paléolithique ».
- Jacques Nant, topographe et historien du Spéléo Club de Savoie : « L'exploration du système du Granier (2-ème plus grand réseau spéléologique de Chartreuse) ».

369 personnes ont participé aux ateliers préhistoriques du dimanche en testant leur adresse au tir à la sagaie et en exprimant leur créativité lors des ateliers parure, fabrication d'une Vénus préhistorique ou encore modelage d'animaux de la Préhistoire. Le public a également assisté à des démonstrations de taille de silex, d'allumage du feu et s'est laissé conter la Préhistoire. Un atelier de dégustation de cuisine aux plantes sauvages, la création d'une mosaïque collective et une randonnée botanique complétaient cette immersion originale au temps des ours des cavernes.
Les Histoiropithèques (compagnie PDG & Cie), deux hommes de la Préhistoire, se sont mêlés aux visiteurs et aux animations pour une déambulation décalée et burlesque très appréciée. Enfin, un menu inspiré de l'alimentation de nos ancêtres était proposé aux gourmands.

La fête bénéficie du soutien de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, des scientifiques, des spéléologues impliqués dans les visites de la Balme à Collomb, du Centre de secours d'Entremont-le-Vieux, ainsi que de l'aide précieuse des bénévoles, essentielle au bon déroulement de ces journées.
Le Conseil départemental de la Savoie et le Parc naturel régional de Chartreuse ont renouvelé leur soutien financier pour cette 5e édition. Le Crédit Agricole des Savoie était également mécène de l'opération.

Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE — SAVOIE LE DÉPARTEMENT — Parc naturel régional de Chartreuse — DES SAVOIE

Organisée tous les quatre ans, cette fête s'inscrit dans le temps et contribue à l'animation du territoire de Chartreuse. Le rendez-vous est pris en 2030 pour la prochaine édition !

MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

Musée de l'ours des cavernes
97, Allée du Musée - Epernay
73670 Entremont-le-Vieux
Tél : 04.79.26.29.87
info@musee-ours-cavernes.com
musee-ours-cavernes.com

PETIT COMPTE-RENDU DE LA FÊTE DES PAYSANS ET ARTISANS

Le 23 août 2026 s'est tenue la traditionnelle Fête des paysans et artisans, co-organisée par le Groupement des paysans et artisans et l'Office du tourisme Cœur de Chartreuse, dans des conditions météorologiques optimales. Néanmoins, une fréquentation en légère baisse a été constatée par rapport à l'an passé. Cela peut s'expliquer par la tenue de plusieurs événements similaires dans un rayon d'environ 20 kilomètres, ainsi que par la hausse du prix des carburants. Au final, le bilan reste très positif ! À titre d'exemple, le chiffre d'affaires du stand de matafans est en hausse de 20 % par rapport à l'année dernière.
Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 22 août 2027 !

MAIS QUE SE PASSE-T-IL À LA BARMETTE ?

À la station du Granier, un projet original prend peu à peu forme : **le Jardin de la Barmette**, un lieu où la nature, l'art et l'imaginaire se rencontrent. Né de l'initiative privée et bénévole de Yves Yger, auteur et botaniste, ce projet repose sur une idée simple : aménager un espace naturel pour en révéler les richesses et le partager avec le plus grand nombre.

À 1 000 mètres d'altitude, sur un terrain mêlant prairies, sous-bois et zones humides, des sentiers de découverte invitent à observer la flore locale, à mieux connaître les plantes et arbres de Chartreuse et à apprécier la diversité des milieux naturels.

Mais La Barmette n'est pas un jardin botanique traditionnel. Au détour des chemins, des créations insolites, des objets détournés et de petites « lanternes de curiosités » viennent surprendre les promeneurs, susciter des sourires et éveiller l'imagination et la poésie. Un potager ethnobotanique et des espaces de repos complètent la promenade. À terme, un théâtre de verdure ouvert sur la forêt pourra accueillir des rencontres et de petites manifestations culturelles.






Photos : Yves Yger

Le Jardin de la Barmette est dès à présent accessible librement et gratuitement. Chacun peut venir découvrir les premiers aménagements et suivre l'évolution de ce projet au fil des saisons, dans le respect des lieux et de leur environnement. Une invitation à prendre son temps, à regarder autrement ce qui nous entoure et à retrouver, peut-être, un peu de notre regard d'enfant.

Informations pratiques : *L'entrée du jardin se trouve sur la gauche, au bas des pistes de la station du Granier, sur la commune d'Entremont-le-Vieux. Stationnement au parking de la station, puis accès à pied. Prévoir de bonnes chaussures. Contact : Yves YGER au 06 86 78 46 61.*

LA BIBLIOTHÈQUE SE RÉINVENTE CHAQUE JOUR

Grâce aux achats annuels et aux prêts réguliers de Savoie et Haute-Savoie Biblio, nos rayonnages se renouvellent sans cesse. Notre bibliothèque est un espace convivial de partage, de création et de découverte ouvert à tous.
C'est également un lieu pour :

- **Jouer et partager** : retrouvez-vous autour d'une partie de cartes chaque vendredi des semaines impaires, de 15h à 18h.
- **Tester le numérique** : envie d'essayer la lecture numérique ? Empruntez une liseuse gratuitement pour voir si elle vous convient.
- **Créer et bricoler** : profitez sur place, avec l'aide d'un bénévole, d'une machine à découper et très bientôt de deux machines à coudre. Des ateliers créatifs rythment aussi les saisons, comme notre atelier décorations de Noël le samedi 5 décembre de 16h à 19h.
- **Rêver et s'émerveiller** : tout au long de l'année, la bibliothèque s'anime avec des contes et des spectacles :
- Dimanche 6 décembre à 17h, spectacle pour enfants ouvert à tous, suivi de la remise des livres Premières pages.
- Vendredi 18 décembre à 18h, séance de contes de Noël.
- Fin janvier, participation à la Nuit de la lecture.

Bien plus que des livres : votre bibliothèque est un lieu de vie !
Horaires d'ouverture:
Mardi de 16h30 à 18h30 hors vacances scolaires
Mercredi de 10h à 12h pendant les vacances scolaires
Samedi de 17h à 19h

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : TARIFS ET BONNES PRATIQUES

Certains habitants bénéficient du réseau d'assainissement collectif. La facturation est en cours de préparation. Comme annoncé dans le bulletin municipal n°40 de juillet 2026, le montant de votre facture connaîtra une hausse sensible. Bien que prise à contrecœur, cette décision du conseil municipal s'avère aujourd'hui indispensable pour faire face à l'augmentation des coûts de gestion du service et limiter le recours au budget général de la commune pour équilibrer les comptes.
Nous vous remercions de votre compréhension.



Par ailleurs, nous rappelons à tous les usagers qu'il est impératif de ne pas jeter de linguettes, serviettes hygiéniques, tampons, ou rouleaux de papier dans les toilettes. Ces déchets obstruent les canalisations et finissent leur course à la station d'épuration. Nos agents techniques doivent actuellement nettoyer le dégrilleur **deux fois par semaine**, une intervention particulièrement pénible et tout à fait évitable. Pour le bon fonctionnement de nos installations, merci de jeter ces déchets uniquement dans votre poubelle d'ordures ménagères.
Cependant, si d'aucuns souhaitent vraiment continuer à les jeter dans les toilettes, nous leur proposons volontiers une journée « Vis ma vie d'agent technique » devant le dégrilleur !

DES NOUVELLES DU PROJET «ROBUSTESSE ALPINE»

ADRETS

Depuis cet hiver, notre commune réfléchit collectivement à son avenir, avec le soutien de l'association ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services). Des rencontres et ateliers ont confirmé les atouts de la commune et l'envie de s'attaquer aux enjeux du bien-vivre ensemble, pour nous comme pour les générations futures, face au dérèglement climatique.

Cinq groupes de travail creusent ces sujets définis comme prioritaires au fil des ateliers :

- « Activités sportives et culturelles » : incluant la réflexion et les actions sur le devenir de la station de ski du Désert. L'objectif est de s'assurer qu'Entremont-le-Vieux dans son ensemble reste dynamique et continue d'offrir aux habitants comme aux touristes un panel d'activités engageant, respectueux des milieux naturels et adapté au changement climatique (dont la diminution du nombre de jours de neige). Cela pourrait passer, entre autres et à court terme, par la mobilisation des habitants sur des chantiers participatifs.
- « Bien grandir et bien vieillir » : faire en sorte qu'Entremont-le-Vieux soit une commune qui accueille et prenne soin de tous, notamment durant ces périodes de vie qui nécessitent une attention particulière: une école vivante et active, ainsi que des activités et des solutions pour tous les âges aux besoins plus spécifiques.
- « Habiter » (mobilités comprises) : veiller à ce que les enjeux liés au logement et aux mobilités trouvent des réponses et des solutions. Cela passe par une analyse détaillée, en s'assurant que les différentes situations de vulnérabilité soient prises en compte, et que chacun puisse trouver une solution dans la mesure du possible.
- « Agriculture et forêt » : permettre aux habitants et aux agriculteurs d'avoir des temps de rencontre et de partage. L'enjeu est de faire connaître ce secteur d'activité et l'importance de son rôle, autant dans la production que dans l'entretien de ce lieu de vie si apprécié de tous. Il s'agit de découvrir et respecter ces activités aujourd'hui confrontées à de nombreux défis, et pourquoi pas d'aider les agriculteurs dans certaines tâches.

- « Eau » : d'où vient-elle, où va-t-elle, pourquoi est-elle fragile, comment protéger la ressource, qui gère l'eau potable, les eaux usées, l'eau de source et les rivières… ? L'ambition est de comprendre les enjeux et de repérer les acteurs du petit cycle et du grand cycle de l'eau, sans faire de doublon. Ce sujet incontournable et central est essentiel pour chacun.

Certains groupes commencent à projeter des actions en réponse à des besoins identifiés. La démarche demande de garder en perspective une vision à court, moyen et long terme, en tenant compte des périodes d'instabilité que nous traversons tous aujourd'hui (effets du dérèglement climatique, réalités économiques comme le prix des carburants et l'inflation, évolution démographique, impact sur les milieux naturels, etc.).
En septembre, un premier temps d'échange a permis d'aborder les enjeux concernant la station de ski (alpin et nordique) en réunissant 38 personnes impliquées dans des activités au Désert. L'échange a été riche et les réflexions qui ont suivi ont fait émerger de nombreuses idées pour le devenir du site. Par la suite, la réunion publique du 24 septembre, regroupant une soixantaine de personnes, a permis de partager les avancées des groupes et de mobiliser des personnes souhaitant s'impliquer dans différents projets.
Bonne nouvelle : il est possible de rejoindre le projet à tout moment !
N'hésitez pas à nous contacter en envoyant un courriel à nbague@adrets-asso.fr.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTE

L'année 2026 s'achève sur un bilan très positif pour l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur notre commune. Les prospections naturalistes ont été particulièrement fructueuses et les animations ont fait le plein, témoignant du vif intérêt des habitants pour la découverte de notre patrimoine naturel local.
Cette première année a été rythmée par quatre rendez-vous : deux animations consacrées aux orchidées au printemps, une soirée lors de la Nuit de la chauve-souris en août, ainsi qu'une conférence sur les lichens et les champignons en octobre. Par ailleurs, un stand tenu lors de la fête des paysans et artisans a permis de présenter l'ensemble de la démarche et d'échanger avec le public.
Cette belle dynamique se poursuivra **dès le 16 janvier 2027** avec une animation consacrée aux chamois. Chacun peut également contribuer à l'ABC de Chartreuse au fil des saisons. Chaque mois, une espèce est mise à l'honneur et les habitants sont invités à signaler leurs observations. En novembre, ouvrez l'œil pour repérer la salamandre tachetée, tandis qu'en décembre et en janvier, la place sera faite à l'hermine.

Pour participer, il vous suffit de partager vos observations sur iNaturalist en rejoignant le projet « ABC Parc de Chartreuse », ou de les transmettre directement par courriel à observations.abc@parc-chartreuse.net. Vous retrouverez l'ensemble des informations et les prochains rendez-vous sur le site du Parc naturel régional de Chartreuse.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La station de ski du Désert
Le recrutement d'agents est en cours pour assurer les missions des sites nordique et alpin. L'équipe est au complet pour le site nordique. En revanche, il manque encore le chef d'exploitation pour le site alpin. Sans chef d'exploitation confirmé par le Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG), il n'est pas possible d'ouvrir le domaine. Nous espérons que le recrutement pourra aboutir rapidement.
Nous en profitons pour remercier chaleureusement Olivier Python et son adjoint Alain Rosay, ainsi que Matéo Allard, pour les années de travail accompli avec efficacité et une conscience professionnelle avérée sur les deux sites.

Le service déchets
Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets par an. Cette quantité a doublé en 40 ans : nous achetons plus, plus fréquemment, et les produits sont de plus en plus éphémères.

Face à ce constat, la réduction des déchets est un enjeu fondamental. Elle vise à diminuer les volumes jetés et à éviter ainsi l'utilisation de ressources naturelles pour leur fabrication, mais aussi les coûts et impacts liés à leur collecte, leur transport et leur traitement.
Rappelons-le : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Vous avez des questions sur la réduction des déchets, n'hésitez pas à contacter le service déchets au 04 76 66 65 24 ou par mail prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr.

TRAIL DU GRAND DUC, ÉDITION SAVOYARDE

Bon à savoir : Entremont Le Vieux accueillera quelques départs et l'arrivée de la 38ème édition du trail du Grand-Duc le 27 juin 2027. Hébergeurs, restaurateurs et commerçants, préparez-vous, il y aura du monde !
Si une ou deux associations de la commune souhaitent tenir un stand buvette et snacking, faites-vous connaître auprès de la mairie.
Sportifs en solo, en duo ou par équipes, pensez à vous inscrire rapidement et préparez-vous pour briller sur nos sentiers ! Renseignements sur https://grandduc.fr

RENCONTRE INTERCLUBS À CHAMBÉRY



Photos : S. Dulery, C. Ximenes, O. Noilly

Une belle seconde place pour le Ski Club d'Entremont-le-Vieux !
Le samedi 3 octobre dernier, sept jeunes skieurs du club (Théa, Malo, Marin, Oscar, Aurel, Guillaume et Siméon), nés entre 2016 et 2019, ont pris la direction de Chambéry. Réunis au stade d'athlétisme du Mas Barral à l'occasion des Automnales du ski 2026, nos jeunes passionnés de fond et de ski alpin se sont mesurés à neuf autres équipes venues de la vallée chambérienne, des Bauges et de Belledonne. Au programme de cette journée : des épreuves variées mêlant courses, lancers, sauts et ateliers d'équilibre, disputées en individuel et en relais. Grâce à leur bel esprit d'équipe et leur engagement, les jeunes du Ski Club d'Entremont-le-Vieux décrochent une superbe deuxième place.
Un grand bravo à tous les sept pour cette magnifique performance !

MAHINÉ TRUPIN, SUR LES PLANCHES DE LA SALLE NOTRE-DAME

Élève à l'école primaire d'Entremont le Vieux, Mahiné Trupin avait participé à la pièce de théâtre sur la guerre de 14-18. Mais c'est plus tard qu'elle commence à avoir envie d'être comédienne. Elle s'inscrit sur un stage vidéo organisé par le centre de loisir des Entremonts et réalise avec une petite troupe une vidéo pour promouvoir REZO POUCE en Chartreuse. En terminal, elle participe à une activité extra-scolaire sur Chambéry, face caméra à la Sphère de l'Acteur.
Après un début en faculté de biologie plutôt monotone, elle s'oriente vers un DU PaRéO - formation pour mieux se connaître et se réorienter - à l'université catholique de Lyon. C'est à partir de là qu'elle décide d'intégrer le cours Florent de Montpellier pendant trois ans.



Mahiné Trupin / Jane Chopard / Juliette Viénot / Maxime Perrin / Célian Brunier et Ulysse Dupau Photos : M.Trupin

À la fin de cette formation, elle a souhaité présenter un travail de fin d'étude en mettant en scène une pièce nommée «L'Hôtel des deux mondes» d'Eric-Emmanuel Schmitt. Pour réaliser et réussir cette prouesse, il aura fallu conjuguer un travail d'équipe complexe, promouvoir une maquette devant un jury de spécialistes, et travailler la pièce, notamment grâce à une résidence à la Salle Notre-Dame de Saint-Pierre d'Entremont pendant les vacances d'été.

En soutien, l'association Graine de son s'est portée caution, et Christophe Errouët, responsable de la salle Notre Dame a partagé ses compétences. En contrepartie de cette résidence, il a été proposé à la troupe de présenter la pièce devant le public de la vallée. Le 11 octobre 2026, «L'Hôtel des deux mondes

a été joué avec réussite et de belles interprétations pour le plaisir des spectateurs.
Le théâtre aurait des vertus pour le public et les acteurs. Selon Mahiné, le fait de jouer une pièce devant des spectateurs leur permet de faire vivre et partager des émotions en écartant pour un instant les tracas du quotidien. Elle encourage chacun à faire du théâtre pour surpasser ses peurs et se sentir mieux.

Pour l'heure, elle continue sa formation d'acteur dans le jeu face caméra à l'école LE PLATEAU à Montpellier. Une comédienne à suivre !

AGENDA

Vendredi 4 décembre	**40ème Téléthon à partir de 19h à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux Au programme : décoration du sapin, feu d'artifice, buvette, diots cuits à la chaudière, bugnes, pâtisseries et vente d'objets de décoration**
Samedi 5 décembre	**Atelier décorations de Noël de 16h à 19h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Samedi 5 décembre	**Concert de Noël organisé par Loïc Geffray et le chœur Gospel Move à 19h30 en l'église Notre-dame à Entremont-le-Vieux. Billetterie sur www.gospelmove.fr**
Dimanche 6 décembre	**Spectacle pour enfants ouvert à tous, suivi de la remise des livres Premières pages à 17h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Vendredi 18 décembre	**Séance de contes de Noël à 18h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Samedi 16 janvier	**Animation consacrée aux chamois avec l'ABC du Parc naturel régional de Chartreuse**
Samedi 16 janvier	**Vœux du maire à 19h à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux**

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Clémence MEHEL, fille de Fleur et Alexandre MEHEL, née le 02 août 2026 (Tencovaz)
Eliot REY, fils de Loïsse LABORDERIE et Mickaël REY, né le 09 août 2026 (Plan Martin)
Manon PERRIN, fille de Aurélie CHIARISOLI et Mickaël PERRIN, née le 03 septembre 2026 (Le Désert)
Louane PIN, fille de Coralie FOURNIE et Yann PIN, née le 05 septembre 2026 (Epernay)
Victor CLARÉ, fils de Magali ROMANET et Tristan CLARÉ, né le 02 octobre 2026 (La Coche)
Amaël CHARRON, fils de Manon et Christian-Xavier CHARRON, né le 09 novembre 2026 (La Grenery)

DÉCÈS

Georges GANDY, né le 10 juillet 1940 et décédé le 16 juin 2026
Léa FRANCILLARD, née le 28 novembre 1923 et décédée le 20 juillet 2026

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boite mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@proton.me



Mairie d'Entremont-le-Vieux

1140, route du Granier
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX
LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT
Responsable de la publication : Laura CURIALLET
Comité de rédaction : cellule communication
Tirage : 430 exemplaires